

# L'édito de l'Émancipation syndicale et pédagogique n°5, janvier 2021

2021 raisons de ne rien lâcher !

**Il y aurait d'abord la liste des attaques** des capitalistes et de leurs gouvernements, qui montrerait à quel point la cohésion sociale est davantage pour eux synonyme d'ordre permettant la continuité des profits et de l'accaparement du pouvoir politique, que synonyme d'humanité et des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité utilisées par leurs soins pour cyniquement stigmatiser certaines catégories de la population.

**Mais** plutôt que mettre les projecteurs sur ces attaques et regarder l'obscurité, regardons ces petites lanternes qui s'allument en résistant et parfois même en gagnant, à l'image des livreurs d'Uber Eats de Saint-Étienne. Après plusieurs grèves, ils ont obtenu une rémunération minimum et ne comptent pas en rester là ! Les femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles après 17 mois de grève, ont, quant à elles, organisé un réveillon de soutien le 24 décembre devant le Novotel des Halles à Paris. À l'image également des sans-papiers qui se mobilisent dans la continuité depuis mai pour faire reconnaître le fait d'avoir été en première ligne pendant la crise sanitaire mais sans avoir pour autant gagné en reconnaissance en termes de droits, de régularisation et d'amélioration de leurs conditions de travail. La combativité de travailleurs et de travailleuses les plus précarisé•es est une lueur d'espoir pour celles et ceux qui évoluent dans des secteurs attaqués mais où règne pour le moment une certaine résignation.

**Dans l'Éducation nationale**, c'est la mobilisation des AED qu'il faut soutenir et élargir. La réussite de leur mobilisation le 1er décembre, fruit d'une organisation articulée entre collectifs et syndicats, permet également d'espérer un ancrage dans une continuité incontournable pour la structuration d'un rapport de force. La stratégie des journées de mobilisation ponctuelles censées appuyer les concertations entre directions syndicales et gouvernement dans le cadre du dialogue social nous parle d'un temps que les moins de 20 ans... et que les autres n'ont en fait jamais connu, si on considère que le seuil du million de personnes dans la rue posé par Juppé pour renoncer à sa réforme des retraites en 1995 s'appuyait sur des grèves massives et une classe politique dont le logiciel était moins porté sur l'action directe sauce LBD et lacrymo... Heureusement quand même aujourd'hui, il existe encore des contradictions dans l'État régalien qui n'en fait pas un pur outil au service de la répression. C'est du moins ce qu'on peut espérer en saluant la décision du tribunal administratif de Poitiers qui a désavoué la Rectrice pour avoir déplacé d'office une des collègues de Melle. On espère qu'en 2021, les mobilisations de soutien aux autres collègues ayant subi des mesures répressives accompagneront d'autres décisions favorables à l'exercice du droit d'expression et de grève.

**Espérons aussi** que cessera la stratégie du dialogue social avec ses interpellations des politiques institutionnelles dont il y aurait autre chose à attendre qu'une écoute au mieux compassionnelle...

**Il nous faudra pour cela** réussir à développer des cadres d'auto-organisation pour dépasser les dates posées comme les dates d'un calendrier de l'Avent qui nous ferait patienter d'ici 2022 : 3, 16 et 30 janvier contre la Loi de Sécurité globale, 26 janvier dans l'Éducation, 4 février pour l'Interpro... Ni Père Noël, Ni Maître, Ni César, Ni Tribun pour 2021 et 2022... Souhaitons nous carrément deux bonnes années d'un coup !

Serge Da Silva,  
29/12/2020 ☐